

Inscription à l'École de Montjoire

2015-2016

Date : L'inscription d'un enfant peut être faite tout au long de l'année.

Age : L'âge requis est de 3 ans (naissance de votre enfant dans l'année 2012).

Condition obligatoire : L'enfant doit être « propre ».

Cantine : Tous les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine (à partir de 3 ans).

Démarches à entreprendre

- Compléter la fiche de pré-inscription ci-jointe.
- Donner cette fiche au Secrétariat de la Mairie qui établira une attestation.
- Prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école par téléphone au 09.61.41.07.25 ou par mail au ce.0310695m@ac-toulouse.fr.
- Un rendez-vous vous sera donné pour le mois de juin, le vendredi uniquement.
- Vous devrez apporter les documents suivants :
 - Attestation établie par la Mairie
 - Livret de famille (original) ou copie carte d'identité ou copie d'acte de naissance.
 - Carnet de vaccination (original de la DTPolio)
 - Deux photos d'identité de l'enfant

Informations complémentaires

Si ce n'est pas une première inscription, donner le certificat de radiation de l'école précédente.

Si les parents sont divorcés et que les deux parents détiennent l'autorité parentale, établir un courrier pour accord mutuel de scolarisation à l'école de Montjoire. Si pas d'accord mutuel, donner la copie du jugement du juge des affaires familiales qui désigne la résidence principale.

Une réunion parents/enseignants aura lieu courant juin pour l'école maternelle.